



Communiqué de Presse

Signature d'une Convention cadre dans le domaine de la Recherche et Développement

ALGER- 09 / 01/ 2017 - SONATRACH et le Ministère de l'Enseignement Supérieur et de la Recherche Scientifique ont signé, le 09 janvier 2017, une convention cadre dans le domaine de la Recherche et Développement. La convention a été cosignée par Monsieur Azzedine ADJEB, Directeur Central Recherche & Développement de SONATRACH et Monsieur Hafid AOURAG, Directeur Général de la Recherche Scientifique et du Développement Technologique (DGRSDT) relevant du Ministère de l'Enseignement Scientifique et de la Recherche Scientifique.

Cette convention cadre porte notamment sur l'échange d'expertise scientifique et technologique, la réalisation conjointe de projets de Recherche-Développement et l'innovation technologique, elle permettra également la mutualisation des moyens comme les laboratoires, les équipes de recherche et l'organisation commune d'évènements scientifiques auxquels participeront des experts des deux entités.

Pour rappel, SONATRACH avait signé, le 31 Juillet 2016, des conventions cadres avec deux universités nationales, l'Ecole Nationale Polytechnique et l'Ecole Nationale Supérieure de Management. Ces conventions permettent aux Activités et Filiales de SONATRACH de bénéficier de l'expertise et des moyens de ces deux Ecoles, notamment la prise en charge des travaux d'étude, de recherche développement, l'intervention des enseignants-chercheurs de l'ENP et l'ENSM dans l'expertise et le conseil auprès des structures du Groupe SONATRACH.